



La Vie du Conseil n

Conseil Municipal du 8 février 2013

OB2013 : une unanimité sans précédent!

La présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2013 a fait apparaître un consensus sans précédent au sein du Conseil Municipal. Les propositions financières et fiscales faites pour l'année 2013 ont recueilli l'adhésion unanime des élus présents. Tous, qu'ils soient UMP, PS, ou d'autres partis, ont salué la qualité de la présentation, et, surtout, des résultats financiers obtenus. Si nous sommes particulièrement heureux de cette reconnaissance collective qui salue l'action de la majorité et du personnel municipal, nous devons continuer le travail accompli depuis 5 ans. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, l'augmentation des investissements, le désendettement de la ville et le gel des taux communaux de vos impôts ne sont pas le fait du hasard!

Nous avions pris ces engagements pour aménager notre ville et augmenter notre solidarité, avec un souci constant de bonne gestion. Ils sont tenus et les résultats sont là. Pourtant, la crise économique impacte directement les finances des collectivités. Elles sont sollicitées, elles aussi, pour participer au redressement des finances de notre pays. Ainsi les dotations de l'État seront amenées à baisser dans les années à venir. Cette situation nous oblige à une gestion rigoureuse, mais qui doit rester aussi ambitieuse. Nous ne voulons pas ajouter de la crise à la crise!

Nos investissements d'aujourd'hui et de demain permettent le maintien des emplois dans nos entreprises locales. Nous devons moderniser et promouvoir l'attractivité de notre ville pour soutenir le commerce et, là encore, l'activité de services et donc l'emploi.

Equiper, embellir, entretenir nos espaces publics tout en soutenant la Culture et l'Education, voilà le pari que nous avons tenu depuis 2008. 2013 s'inscrit aussi dans cette démarche. Comment pourraiton ne pas reconnaître l'importance du travail réalisé ? Pour nous, pas d'autosatisfaction! Il nous faut continuer tous ensemble! Il reste tant à faire!



Jacques KRABAL Député de l'Aisne Maire de Château-Thierry







La Vie du conseil n°35

Directeur de la publication : Jacques Krabal Service communication, ville de Château-Thierry Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires I.S.S.N.: 1286 - 2126 Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr

1er mars au 13 avril Exposition

le Silo U1, 53 rue Paul Doucet "Biodivertissement" œuvres de Fred Barnley. Vernissage le 1er, à 18h00. Infos: 03.23.84.86.91

du 5 au 30

Exposition

Médiathèque Jean Macé "Danse : En scène !" Vernissage le 9 à 18h00. Infos: 03.23.85.30.85

Vendredi 8

Théâtre

Jean Cocteau, 21h00 le Calicot présente "23-F. Côté Hublot" compagnie Scènes plurielles, de Pibrac. Infos: 03.23.69.43.00

Samedi 9

Danse La Rotonde, 19h30

Festival Danses du Monde et lancement officiel de l'Année de la Danse. Infos: 03.23.83.59.18

Mercredi 13 Spectacle

Grande Salle U1, 20H30 "Eden... Paradise" de Xavier Lot Informations: 03.23.82.87.22

Vendredi 15 Musique

Palais des Rencontres 20h30 Fabrice Caurier présente son nouvel album. Infos: 03.23.84.86.91

Votre agenda de mars!

Du 15 au 30 Théâtre

Espace Claude Varry "Les pas perdus' le Théâtr'O Infos 03.23.69.20.78



Samedi 16

Concert-lecture Médiathèque Jean Macé, 11h00 "Les passions de Jean-Sébastien Bach"

Infos: 03.23.85.30.85

Dimanche 17 Musique

Espace culturel Raymond Commun, à Brasles, 11h00 Autour du iazz Info: 03.23.69.04.47

Samedi 23 et dimanche 24 Marche

centre-ville, dès 13h00 24 Heures de Marche Infos: 03.23.69.09.92

Dimanche 24

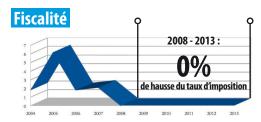
Musique

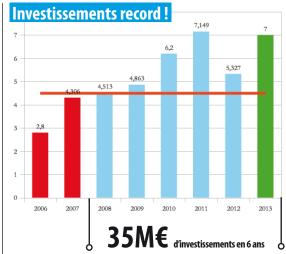
Palais des Rencontres, Concert de l'Orchestre de

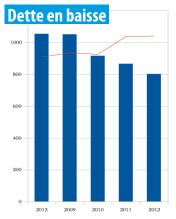
Picardie, La flûte en fête. Infos: 03.23.84.86.91



Le Débat d'Orientation Budgétaire permet chaque année à la majorité municipale de présenter les enjeux économiques et financiers ainsi que la stratégie budgétaire qu'elle traduira dans le budget 2013 dont le vote interviendra lors du prochain Conseil Municipal.







A partir de 2010, Château-Thierry est moins endettée que la moyenne des villes comparables.

DOB 2013 : responsable, offensif et plébiscité!

e contexte économique et financier est particulièrement difficile avec des conséquences directes sur les finances des collectivités. Cette crise comporte malgré tout des éléments positifs avec en particulier une inflation maîtrisée et des taux d'intérêt bas.

Pour les collectivités locales, l'année 2013 se présente comme une année de transition: maintien du gel de l'enveloppe totale des crédits aux collectivités, renforcement significatif de la solidarité en direction des communes les plus défavorisées (Dotation de Solidarité Urbaine) et montée en puissance du dispositif de péréquation entre communes dites riches et communes dites pauvres. A partir de 2014, un effort supplémentaire sera demandé aux collectivités pour contribuer à l'effort national de redressement des comptes publics.

Malgré ce contexte difficile, la majorité municipale confirme la stratégie financière définie depuis le début du mandat :

- > Le budget 2013 sera responsable et rigoureux sur les charges de fonctionnement.
- > Les taux d'imposition n'augmenteront pas pour la 5ème année consécutive.
- > Le budget d'investissement sera résolument offensif pour rendre à la ville son attractivité. Cela se traduira par une augmentation des investissements, qui seront concentrés sur deux priorités: la qualité de vie au quotidien et les grands projets structurants, conformément aux engagements de 2008.
- > Développer l'investissement pour redonner de l'attractivité à notre ville et soutenir l'emploi local. En 6 ans, la municipalité aura investi directement plus de 35 millions d'euros un chiffre historique et suscité des investissements privés encore plus importants (programmes de logements et de commerces) pour dynamiser notre ville.

Ces investissements profitent directement aux entreprises locales et permettent de maintenir et développer l'emploi.

La stratégie est de continuer à renforcer l'attractivité de Château-Thierry pour augmenter le nombre d'habitants et générer à terme de nouvelles recettes fiscales.

DYNAMISER LE PATRIMOINE ET FAIRE DIMINUER LA DETTE

La municipalité poursuit son programme de dynamisation du patrimoine municipal. Le patrimoine ancien ou inutile est cédé ce qui permet de concentrer les investissements sur la modernisation des autres biens municipaux.

Cette stratégie a permis de réduire la dette de 24% en 5 ans, l'encours passant de 16 à 12 millions d'aures

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes fiscales augmenteront faiblement en 2013. Les dotations de l'Etat seront en légère hausse. La ville profitera en particulier d'une augmentation de la dotation de solidarité urbaine. Le dispositif de péréquation national entre communes se traduira par un prélèvement sur les recettes de la ville de 30 à 40 000€. Ce montant augmentera fortement entre 2014 et 2016. Les recettes venant d'autres taxes (droits de mutation immobilière, taxe sur la publicité) seront en baisse sensible. Tout comme les recettes de fouilles archéologiques, aucun nouveau programme n'étant attendu cette année.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Le principal budget de la ville concerne le personnel. La masse salariale connaîtra en 2013 sa plus faible augmentation des 5 dernières années, aux environs de 2%. Quatre emplois d'avenir seront budgétés et le nombre de contrats aidés, environ 75, restera stable. La Ville étudie également la possibilité de mettre en place des tickets restaurant pour les agents municipaux.

L'effort de maitrise des dépenses courantes sera poursuivi avec un objectif de progression limitée à l'inflation. Cet effort a permis par exemple en 5 ans de maîtriser le coût des énergies avec une faible augmentation à +3,5 % alors que le coût de l'électricité et du gaz ont fortement progressé sur la même période.

UNEVILLESOLIDAIRE

Les montants attribués aux associations solidaires seront renforcés si nécessaire, de même que celui accordé au Centre communal d'action sociale dans un contexte que nous savons difficile pour nos concitoyens.

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

La ville augmentera en 2013 son budget d'investissement pour s'approcher de 7 millions d'euros. *Deux priorités fortes*

1 Améliorer la qualité de vie au quotidien pour nos habitants

Un rond-point est ainsi envisagé en bord de Marne au bas de l'avenue Pierre et Marie Curie pour finaliser la suppression totale des feux tricolores dans la traversée urbaine de la ville ; l'extension de pistes cyclables ; la rénovation de plusieurs petites places ; la poursuite du projet d'aménagement du Vieux Château et la mise en place de tablettes numériques à titre expérimental dans plusieurs écoles.

2 Concrétiser les projets structurants destinés à renforcer l'attractivité de la ville

En particulier:

- la reconstruction de la MAFA en partenariat avec la CCRCT, projet qui s'inscrit dans l'opération de rénovation « cœur de ville » débutée depuis 4 ans.
- le transfert du centre technique municipal vers la



- la poursuite du plan d'accessibilité des bâtiments avec la création d'un ascenseur à l'Hôtel de Ville.

Ce programme ambitieux sera financé par :

- l'épargne dégagée du budget de fonctionnement,
- un haut niveau de subventions, systématiquement recherchées pour tout projet,
- la cession de biens municipaux anciens, attendue à un niveau supérieur à 2012,

Le débat s'est tenu dans une atmosphère constructive. Les élus, de tous groupes politiques, ont salué le travail de qualité de la municipalité pour préparer ce document essentiel à la bonne gestion des finances de la Ville.

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS Château-Thierry: Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

Urbanisme-Écoquartier

La ville a souhaité céder certaines parcelles situées rue des Garats. Cette vente permettra de financer de nouveaux investissements pour la commune. Elle donnera l'opportunité aux ateliers municipaux, installés dans ce lieu depuis 50 ans, d'avoir un nouvel espace de travail moderne dans les locaux de l'ex-société Rotosac. Ce sont 80 logements qui seront proposés à l'habitation dans ce nouvel écoquartier. Moderne et écologique, proche du centre ville et de la maison Alzheimer qui ouvrira ses portes fin mars. Cet ensemble d'habitations est conçu dans le respect du Grenelle de l'environnement, et bâti à proximité d'infrastructures et de réseaux déjà existants, afin de minimiser les coûts.



Vote à l'unanimité



Subventions

A l'occasion du festival du film Historique et Citoyen et de l'exposition « Se souvenir pour refuser l'oubli », l'association « Les oublié(e)s de la Mémoire » a organisé une soirée conférence, pour laquelle elle a sollicité une subvention de 335 euros.

Une subvention partielle pour 2013 est demandée par la Compagnie « Les Mélangeurs », d'un montant de 20 000 euros.





Chauffage des bâtiments communaux

Après deux années d'exploitation, il est apporté des modifications au contrat initial, concernant la suppression de certains sites vendus, et la valorisation de travaux ayant généré des certificats d'économies d'énergie.

Vote à l'unanimité



Demande de Subventions

L'État est sollicité pour des subventions allouées au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux. D'un montant de 20 % à 55 % des travaux, elles permettront la rénovation d'installations sportives, des travaux urbains et de sécurité, ou de développement touristique.

Vote à l'unanimité



Coopération intercommunale

Le conseil municipal a délibéré défavorablement à la dissolution du SIAM d'Essômes sur Marne. Il se prononcera ultérieurement sur la prise de compétence « aide- ménagère » par la CCRCT et son implication financière.

Vote à l'unanimité



ALSH

La politique éducative de la ville se poursuit et se développe. Pour un meilleur accueil, une meilleure sécurité dans le service offert à la population, un projet d'investissement est nécessaire.

Sont soumises à l'approbation du conseil l'acquisition de mobilier et matériel, et une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

Vote à l'unanimité



Rémunération des animateurs

La ville propose des activités organisées autour de structures d'accueil de loisirs, dont

l'encadrement est diplômé.

Le conseil municipal fixe la rémunération de ce personnel, ainsi que ses indemnités de déplacement.

Vote à l'unanimité



Chantier d'insertion

La municipalité favorise la réinsertion professionnelle grâce à des chantiers de restauration de voirie et de mobilier urbain. Ces chantiers permettent acquisition de savoir et immersion dans le monde du travail pour des personnes éloignées de l'emploi, au travers de travaux utiles à la population.

Le conseil valide la reconduction de cette action, ainsi que les demandes de conventions avec les partenaires institutionnels.

Vote à l'unanimité



Chargé de mission patrimoine

Notre ville est riche de son patrimoine archéologique. Une convention permet de profiter des compétences d'un chargé de mission du patrimoine, en matière d'archéologie, d'urbanisme et de conseils historiques. L'assemblée approuve la reconduction de la convention, pour une durée de deux ans.

Vote à l'unanimité



Refuge de la Picoterie

Le conseil municipal accepte l'adhésion de deux nouvelles communes au SIVU « Refuge Fourrière de la Picoterie ».

Vote à l'unanimité



Transports urbains

Le rapport annuel 2011 de la société Keolis, délégataire des transports urbains, est présenté au conseil municipal, qui en prend acte.

ACCESSIBILITÉ : l'Hôtel de ville reste ouvert pendant les travaux

es travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville débutent le 1er mars, avec la création d'un ascenseur qui desservira tous les étages de l'édifice. Son accès pour les Personnes à Mobilité Réduite se fera par le service Etat-Civil.

Durant une période de 6 mois, des modifications vont intervenir dans l'organisation des services tout en garantissant la continuité du service au public. La volonté de la municipalité est de limiter autant que possible les perturbations pour le travail quotidien des agents et l'accueil des citoyens.

Pendant les travaux, seul l'accès aux

archives municipales sera fermé, jusqu'au 1er octobre 2013. Pour les cas d'urgence, il sera malgré tout possible de consulter un document administratif, sur simple demande par mail, contact@ville-chateauthierry.fr, ou par téléphone, 03.23.84.86.86.

Les services ressources humaines et comptabilité, seront implantés dans les locaux de la mairie annexe, à U1 au 53 rue Paul DOUCET, 03.23.84.86.75.

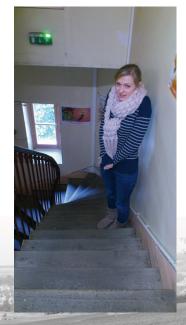
En mairie, demeurent : le service culturel, même bureau, le service éducation-jeunesse, installé en salle des adjoints, le service communication, au bureau du secrétariat général.

L'Etat-Civil est transféré dans les bureaux actuels de l'administration générale, soit au rez-de-chaussée, à droite, de l'Hôtel de Ville.

Les travaux d'accessibilité sont également une opportunité de procéder à la mise en conformité de l'ensemble du bâtiment, Etablissement Recevant du Public, en matière de sécurité incendie.

Bien évidemment, pendant toute la durée des travaux, la salle des fêtes restera accessible à l'occasion des différents évènements et cérémonies (mariage, baptême civil, conseil municipal, ...).

La maison des citoyens deviendra enfin la maison pour tous!



Fidèle à ses habitudes, en fin de conseil le Maire donne la parole aux citoyens

▶ Ouestion

Claude Fillion, conseiller municipal, s'interroge sur le devenir du spectacle des Aigles, après la dénonciation du bail par le tribunal administratif.

Le maire indique que le jugement a fait l'objet d'un appel, par nature suspensif. Le bail commercial reste donc en vigueur jusqu'à une décision de la cour administrative d'appel. La réouverture, prévue au printemps, se fera normalement, pour le plus grand plaisir des visiteurs. Ce spectacle est l'élément touristique de notre ville qui enregistre le plus de réservations.

▶ Minute de silence

Une minute de silence a été observée par le conseil municipal en soutien au peuple tunisien, après l'assassinat de Chokri Belaïd, leader du Front Populaire tunisien.

▶ Hommaaes

Le conseil municipal a rendu hommage à Éliane Laratte, retraitée du CCAS, Agnès Mahieux, agent du CCAS, ainsi qu'à Michel Maillard, artiste éclectique, qui fut président de l'Office du tourisme, poète, peintre et historien.

Le conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances à leurs proches.



e maire a exprimé la reconnaissance de la ville de Château-Thierry à Pierre Lemret, qui vient de fêter ses cent ans. Édile de la cité des Fables de 1965 à 1971, proche des gens, ce militant communiste fut un grand maire. La ville lui doit notamment la création de sa piscine en 1969, le programme de construction des Vaucrises, l'école maternelle Madeleine, la station

d'épuration ou la place Thiers. Conseiller général pendant 20 ans, l'ancien élu natif de Château-Thierry aura été de tous les combats pour changer la ville, l'embellir, tout comme la vie de ses administrés.



ne erreur s'est produite dans l'illustration de l'article consacré à Florent Moglia dans le dernier magazine « A Château-Thierry ».

Le jeune graphiste dont la famille est castelthéodoricienne depuis plusieurs générations a été retenu pour la réalisation du logo célébrant le cinquantenaire de l'amitié franco-allemande. Florent, qui vit désormais à

Berlin, est un beau symbole de mixité culturelle, fierté pour notre ville qui œuvre depuis plus de cinquante ans au rapprochement et à l'amitié entre nos deux peuples, au travers des jumelages et des échanges interculturels.

Son studio de design : www.slanginternational.org

TRIBUNES POLITIQUES

Un débat budgétaire bien orienté!

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons accueilli les félicitations de nombreux conseillers de l'opposition UMP, PS et autres partis, présents vendredi 8 février. En effet, ils ont loué la qualité du travail réalisé, qu'il s'agisse des investissements en cours et à venir, ou de la gestion des deniers publics. Mais les absents ne sont pas en reste, ils participent aux débats par tribunes interposées. Ils se lancent dans de grands raisonnements mais sans aucun argument.

Nous dénoncerons toujours les mensonges et les manigances, mais sans esprit de polémique.

Pour nous, seuls comptent Château-Thierry et ses habitants.

Groupe Château-Thierry pour Tous

Orientation budgétaire.

L'orientation du prochain budget s'appuie sur une analyse économique réaliste de qualité. "Notre pays est entré officiellement en récession" avec "une loi de finances entièrement axée sur la réduction du déficit des comptes publics". Nous prenons note qu'il s'agira d'un budget de transition qui maintiendra les investissements à un bon niveau et qui devrait permettre de maintenir l'effort de réduction de l'endettement de la ville à condition de ne pas avoir recours à de nouveaux emprunts.

Mais, il faut s'attendre à une baisse significative des dotations pour les prochaines années. La prudence doit inciter à économiser en cherchant, par exemple, des pistes de mutualisation des moyens des différentes collectivités locales.

Groupe Droite Unie pour Château-Thierry

Le conseil municipal du 8 février avait pour un ordre du jour principal : le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) formalité obligatoire avant le vote du budget primitif. Sauf qu'entre autres palabres pour nous exposer que tout allait mal dans notre pays, la majorité prévoit tout de même de dépenser quelques 6M d'euros en investissements divers et variés soit environ 3M de plus que le réalisé de 2012. Le budget 2013 peut paraître offensif....élections municipales 2014 oblige....!!! On nous ressort la MAFA mais avec quels moyens? Quels montants de subventions espérés? C'est le serpent de mer qui ressurgit chaque année! Les investissements se font en amputant le patrimoine de la ville, mais quelles retombées sur le cœur de ville qui se meurt au bénéfice de la périphérie ? Certes des transformations de voirie sont constatées mais quelles incidences sur la création d'emploi ? Négligeable ! Et le 3ième pont et l'ilôt DESSON ? Rien !

Groupe Unis pour Château-Thierry

Le groupe « Château-Thierry, j'aime ma ville" proteste contre le contenu de la tribune du groupe majoritaire publié dans la "vie du conseil n° 34". Les conseillers municipaux de l'opposition y sont violemment pris à partie pour leurs interventions au cours du conseil municipal. En usant de propos insultants la municipalité, qui écrit au nom du groupe majoritaire, agit de façon déloyale et antidémocratique. Elle cherche surtout à dissuader l'opposition de s'exprimer, de poser les bonnes questions, de soutenir les habitants qui résistent à l'exercice personnel et autoritaire du pouvoir local. En cela, elle se trompe totalement. Nous n'entendons pas renoncer ni à tenir notre rôle ni à nourrir le nécessaire débat démocratique.

Groupe Château-Thierry J'aime ma Ville